

Appel à communications

Congrès de l'Association Française de Science Politique

Montpellier, 10-12 juillet 2017

Section thématique n°38

Qualifier et quantifier l'activité parlementaire : données, méthodes et pratiques

François Briatte¹ et Olivier Rozenberg²

Cette section accepte les communications **en anglais ou en français**.

Les discussions seront menées dans la langue de la communication.

Les propositions d'une page sont à envoyer **avant le 15 octobre 2016** aux deux organisateurs: <francois.briatte@sciencespo.fr>, <olivier.rozenberg@sciencespo.fr>

Pour plus d'informations sur la section, voir <http://f.briatte.org/st38>

L'activité parlementaire est loin de constituer un impensé de la recherche en science politique : au contraire, les recherches existantes sont déjà suffisamment conséquentes pour qu'il soit possible d'organiser la confrontation d'hypothèses concurrentes sur la nature, le fonctionnement et les logiques de cette activité. Notre examen de la littérature pointe toutefois les limites des recherches actuelles en ce qui concerne la qualification et la quantification des nouvelles données parlementaires, rendues accessibles au chercheur par le biais des technologies numériques et de leur prise en compte par les services des parlements.

Cette section thématique se propose de contribuer à établir un état des lieux des manières dont la science politique envisage à la fois la qualification et la quantification de l'activité parlementaire à partir de ce bilan, en posant les questions principales suivantes :

1. **De quelles données dispose-t-on aujourd'hui sur l'activité parlementaire ?** De quelles manières ces données sont-elles accessibles, et comment ces données peuvent-elles être rassemblées, agrégées et archivées, à la fois du point de vue des outils à maîtriser pour le chercheur et des enjeux de répliquabilité qui s'applique aux analyses empiriques ?
2. **De quelles méthodes dispose-t-on pour étudier ces données ?** En particulier, dans quelles circonstances peut-il être intéressant de dépasser les mesures conventionnelles de « productivité législative », tels que les taux de présence ou le nombre de documents législatifs déposés, et avec quelles conséquences sur les méthodes de modélisation à employer ?

¹ Maître-assistant, *European School of Political Sciences* (ESPOL), Université Catholique de Lille.

² *Associate Professor*, Centres d'Études Européennes (CEE), Sciences Po Paris.

3. **Sur le plan théorique, lorsque l'on évoque l'espace parlementaire, de quel espace parle-t-on ?** Lorsque l'on cherche à qualifier le « territoire singulier » de l'activité parlementaire, faut-il plutôt évoquer un « champ », un « champ d'action stratégique » ou même une « écologie », et avec quelles conséquences pour la formulation des hypothèses ?
4. **Sur le plan méthodologique, à quel niveau d'analyse faut-il agréger l'activité parlementaire ?** Quand est-il plus pertinent, par exemple, de mesurer cette activité au niveau de l'acteur parlementaire individuel, qui inclut toutefois généralement plusieurs personnes rassemblées en équipe, plutôt qu'aux autres niveaux envisageables, telles que la commission, le groupe parlementaire, le parti politique de rattachement, ou même la chambre parlementaire ?
5. **Quelles perspectives comparatives l'analyse de l'activité parlementaire laisse-t-elle envisager ?** Quelle influence peut-on mesurer, par exemple, au niveau du mode de scrutin, et quels facteurs l'analyse doit-elle prendre en compte lorsqu'elle porte sur des assemblées parlementaires infranationales, tels que les parlements fédérés, ou supranationales, tels que le Parlement européen ?
6. **Quelle est la réception sociale de l'activité parlementaire ?** Par quels moyens les acteurs sociaux se saisissent-ils de cette activité, avec quels motifs, et avec quelles conséquences, notamment en rapport au renforcement des contraintes exprimées sous la forme d'impératifs de performance, au sein de communautés politiques de plus en plus marquées par la logique de l'évaluation ?

Pour mener cette réflexion, nous souhaiterions encourager la soumission de textes basés sur des recherches empiriques, avec une préférence supplémentaire pour les recherches comparatives et pour les textes contenant un développement méthodologique et pratique aussi précis que possible, afin de permettre des échanges approfondis sur les méthodes d'analyse des différentes communications, ainsi qu'une critique collective de ces méthodes.

En plus des textes, les organisateurs de la section thématique encourageront les auteurs des communications à fournir également tout matériau supplémentaire permettant de mieux saisir le protocole de recherche qu'ils ont suivi (notamment les jeux de données et le code de réplique des analyses si pertinent).